

DITES NON AU DEREMBOURSEMENT DES CURES THERMALES

Non à la disparition des cures thermales et des territoires thermaux ! Non à un déremboursement qui ne dit pas son nom et nous prend – de surcroît -pour des imbéciles. Pour une économie estimée à **200 millions d'euros** serait remise en cause l'existence même de la médecine thermale. De quoi tuer nos communes et nos vallées excentrées déjà frappées par les tragédies ordinaires de la ruralité. Avec nos eaux, durables, éternelles même, chaque année, près de 500 000 patients atteints de maladies chroniques trouvent un traitement durable et naturel. Dans 90 % des cas, les cures présentent un service médical rendu démontré : elles réduisent la douleur, améliorent la qualité de vie et limitent le recours aux médicaments et aux hospitalisations. Les cures thermales représentent **0,1 % du budget de l'Assurance Maladie pour 8,3 millions de journées de soins**. Un coût dérisoire pour un bénéfice inestimable. L'économie espérée de 200 millions serait marginale et rapidement explosée par les coûts des médicaments, des hospitalisations et des consultations qui s'y substitueraient. L'Etat se retrouverait avec 25000 personnes à indemniser durablement sans en percevoir les cotisations ni l'impôt et 4,8 milliards d'euros de retombées économiques annuelles en moins ! Près de 70 % des stations thermales sont situées dans des communes de moins de 5 000 habitants : les fragiliser reviendrait à aggraver la désertification médicale et économique de nos campagnes.

Non au déremboursement des cures thermales. Non à la mort lente de notre économie, de notre santé, de nos territoires. **Avec nous, dites NON.**

Marie Costa
Maire d'Amélie-les-bains
Présidente de la Fédération
thermale d'Occitanie

Nicolas Brouillet
Directeur des thermes d'Amélie-les-Bains,
Chaîne thermale du soleil
Trésorier de la Fédération thermale
d'Occitanie

Le plan de licenciement de 25000 personnes est en marche. Un chiffre digne de la sidérurgie lorraine et nordiste. L'enterrement des communes qui vivent de leurs eaux est commandé, ni fleurs ni couronnes, juste une vague passe aux mutuelles. Une forfaiture à bas bruit en forme d'escamotage, parée des oripeaux d'une bien-pensance sociale qui ferait des 500000 curistes français des nantis, des sortes d'héritiers des aristocrates en villégiature amateurs de villes d'eaux du début du siècle dernier. Peu importe que les cures soulagent leurs maux, confortent leur capital santé, génèrent des millions d'économies indirectes en termes d'actes médicaux et de médicaments. Ce diktat absurde, nous le refusons !



CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL